

blissait un. Le Canada a émis l'opinion que, sans la participation des États-Unis et celle du Royaume-Uni, le support financier d'une telle entreprise serait si faible qu'il ne pourrait être bien utile.

Et voilà que les États-Unis ont fait une proposition qu'ils ont soumise au deuxième Comité de l'Assemblée générale. Il s'agirait de contribuer davantage au progrès économique des pays insuffisamment développés, en augmentant les contributions au programme d'assistance technique.

Le Plan de Colombo prévoit l'envoi de fonds au Sud et au Sud-Est asiatiques, mais d'après la proposition des États-Unis, en augmentant les contributions en vertu du programme d'assistance technique, on embrasserait non seulement les pays compris dans le Plan de Colombo, mais encore ceux du monde entier. Il serait par trop simple d'expliquer que le Canada s'est opposé à ce dernier projet, parce qu'il avait voté contre la création de SUNFED pour les raisons que je me suis efforcé de vous exposer.

Je répète que l'on a considéré comme stérile et impraticable l'établissement de l'organisme appelé SUNFED, sans le support des principaux pays. Je crois que ce sujet fait en ce moment même l'objet d'un débat au deuxième Comité. Le point de vue du Canada à cet égard sera exposé par l'honorable M^{me} Fairclough qui va faire une déclaration audit Comité. Je sais qu'elle va parler de ces diverses propositions et je souhaite qu'on réussisse à réconcilier ces opinions. M^{me} Fairclough a été autorisée par le gouvernement à déclarer que si l'on s'accorde sur les avantages de la proposition des États-Unis, qui à vrai dire a du bon, et si des arrangements relatifs à l'organisation peuvent se faire éventuellement, le Gouvernement du Canada sera disposé à demander au Parlement d'approuver une contribution appropriée.

Les négociations se poursuivent; mais je ne suis pas en mesure d'en divulguer la nature au Comité. Quoi qu'il en soit, nous travaillons certainement à l'élaboration d'un programme d'aide économique plus considérable.

Qu'on me permette de dire ici que le programme d'assistance technique n'a jamais servi à accroître l'outillage de production des pays insuffisamment développés.

Je veux maintenant parler d'une autre question, celle de la représentation à l'étranger. J'ai parlé de notre participation aux Commissions internationales du Viet-Nam, du Laos et du Cambodge. C'est à ce sujet que j'ai répondu au député d'Essex-Est (M. Martin) que nous croyons maintenant opportun de cesser notre contribution de personnel et d'argent au Cambodge; mais nous n'avons pas bien réussi à convaincre nos amis indiens et polonais que le temps est venu de prendre cette décision. Cependant il reste encore aux représentants du Canada auprès de la Commission internationale quelque chose à faire au Laos et au Cambodge.

Le Gouvernement du Canada a décidé d'établir un bureau de haut commissaire dans la Malaisie, état nouvellement constitué au sein du Commonwealth et le dernier à avoir été admis à faire partie des Nations Unies. Les représentants de la Malaisie ont fait une excellente impression aux Nations Unies. Comme je viens de le dire, on espère que d'ici quelques mois, il y aura un haut commissaire du Canada à Kuala-Lumpur, capitale de la Malaisie.

Voilà tous les sujets dont je voulais parler. J'aimerais maintenant passer au budget. Je me suis rendu compte qu'il serait possible de réduire de \$336,500 le montant des crédits requis selon le budget présenté à la Chambre, le printemps dernier. Ce montant, à \$10,000 près, peut être déduit entièrement du crédit 97, soit le crédit relatif aux dépenses en immobilisations pour des missions à l'étranger. Ce crédit comprenait environ \$1,250,000 pour l'acquisition, la construction et l'amélioration des postes, mais sur cette somme, celle de \$356,500 ne sera pas requise pour l'année financière 1957-1958.